

## Procès-verbal

---

Procès-verbal d'une réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des centres d'urgence du Québec tenue le 20 septembre 2022 à 9 h par Microsoft Teams.

- PRÉSENTS :** Madame Carole Raïche, Présidente  
Monsieur Steve Véronneau, Administrateur  
Monsieur Sébastien Bédard, Administrateur  
Monsieur Danny Bastien, Secrétaire-trésorier  
Madame Sylvie Garneau, Administratrice  
Madame Marie-France Côté, Administratrice  
Monsieur Pascal Roberge, Administrateur  
Monsieur Richard Leblanc, Conseiller aux communications ACUQ
- INVITÉE :** Madame Marie-Josée Aubé, L'ASSOCIÉ
- ABSENTE :** Madame Vicky Gionet, Administratrice
- 

### 1. Quorum et ouverture de la rencontre

Le quorum ayant été constaté, la présidente, M<sup>me</sup> Raïche, ouvre la réunion à 9 h 07.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

R22-09-37 Il est proposé par M. Sébastien Bédard et secondé par M<sup>me</sup> Marie-France Côté et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

### 3. Résolution pour l'adoption du procès-verbal du 24 mai 2022

R22-09-38 Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-France Côté, secondé par M<sup>me</sup> Sylvie Garneau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 24 mai 2022, tel que déposé.

### 4. Cégep Beauce-Appalaches

Il est convenu d'inviter M<sup>me</sup> Valérie Lessard à la prochaine réunion du conseil d'administration afin qu'elle présente le projet de formation. M<sup>me</sup> Aubé fera le suivi auprès de cette dernière.

## **5. Permanence de l'Association**

### **5.1. Suivi des renouvellements**

M<sup>me</sup> Aubé dépose le rapport des adhésions non renouvelées à ce jour. M<sup>me</sup> Raïche fera le suivi auprès du SPVM. M<sup>me</sup> Aubé quant à elle, fera le suivi auprès des centres suivants :

- Centre 911 de la Ville de Mirabel
- Centre d'appels d'urgence 9-1-1 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- Centre d'appels d'urgence 9-1-1 Ville de Gatineau
- SCAU 9-1-1 Terrebonne

Le volet des fournisseurs sera abordé dans le cadre de la planification stratégique du 28 septembre 2022.

### **5.2. Projet – recommandation contractuelle – enjeux des heures**

#### **5.2.1. État de situation**

L'ASSOCIÉ présentera un projet faisant état de l'enjeu des heures. Le projet est en cours d'élaboration. Le dépôt se fera auprès des administrateurs et sera ensuite abordé en huis clos.

### **5.3. États financiers au 31 août**

Le sujet est reporté à la planification stratégique du 28 septembre 2022.

### **5.4. Projet de calendrier 2022-2023 des séances du conseil d'administration**

M<sup>me</sup> Aubé dépose le calendrier annuel des réunions du conseil d'administration. Aucun enjeu n'est soulevé, les convocations électroniques suivront.

## **6. Suivis du CA**

### **6.1. Nomination pour la vice-présidence**

M<sup>me</sup> Gionet étant absente, il est convenu de reporter la mise en nomination au prochain CA afin de nommer une remplaçante ou un remplaçant pour le poste laissé vacant suite au départ de M. Leduc.

### **6.2. Reconnaissance des administrateurs qui ont quitté**

Il est convenu de remercier M. Michel Gendron pour ses 9 ans de service au CA, ainsi que M. Jonathan Leduc qui cumule quant à lui 2 ans de service.

Les reconnaissances seront les suivantes :

- Une carte personnalisée pour MM. Gendron et Leduc
- Une carte cadeau de 150 \$ chez Latulipe pour M. Gendron
- Une carte cadeau à définir pour M. Leduc

## **7. Compétence municipale du service 9-1-1**

M<sup>me</sup> Raïche revient sur la sortie publique d'Urgences-Santé de juillet dernier. Certains propos peuvent miner la crédibilité des centres 9-1-1 puisque la population ne fait pas de distinction entre le centre 9-1-1 et le centre de communication santé.

Considérant que le 9-1-1 est une compétence municipale, lors de telles sorties médiatiques, il devrait y avoir arrimage avec les municipalités / centres 9-1-1 du territoire concerné du centre secondaire.

De plus, certains centres secondaires de même que le MSSS ont pris au cours des derniers mois/années des décisions qui impactent la charge de travail des centres 9-1-1, et ce, sans même les consulter. L'enjeu de la responsabilité et de l'imputabilité entre les différents centres semble flou pour certains partenaires.

Il est convenu que l'ACUQ effectuera des démarches verbales auprès des associations municipales, ainsi qu'auprès du MSP afin de les sensibiliser à ces enjeux. Il sera attendu que ce dernier fasse le point auprès du MSSS. Il est également convenu qu'un suivi soit effectué auprès d'Urgences-Santé.

## **8. Comité Congrès**

Un comité congrès d'au moins trois personnes doit être formé afin d'aider L'ASSOCIÉ dans la planification et l'organisation des congrès de l'ACUQ. La date et le lieu du congrès seront les premiers sujets à traiter en comité.

M<sup>me</sup> Côté, M. Roberge, M. Véronneau, M<sup>me</sup> Gionet et M. Leblanc se portent volontaires.

M. Bédard se portera volontaire pour le volet TI.

### **8.1. Planification des rencontres**

La première rencontre du comité aura lieu le 3 octobre à 13 h 30.

## **9. Appel méritoire – État de situation**

L'appel de candidatures paraît actuellement sur le site de l'ACUQ. Les gens ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour y répondre.

### **9.1. Comité des jurys**

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

### **9.2. Échéancier**

Ce point ne fut pas abordé.

## **10. Comité formation**

Le comité, constitué de M<sup>me</sup> Garneau, M<sup>me</sup> Gionet et de M. Roberge, ne s'est pas rencontré cet été.

## **10.1. Planification des rencontres**

Une rencontre aura lieu le 4 octobre à 13 h 30 afin de discuter de la planification d'une formation qui pourrait être lancée dès novembre.

## **10.2. Formation automne**

### **10.2.1. Formation avec l'AQPS**

Cette formation sera discutée en comité.

## **11. Rendez-vous ACUQ**

### **11.1. Planification des rendez-vous**

Le comité est constitué de M<sup>me</sup> Gionet, M. Bastien et M. Roberge.

Une rencontre se tiendra le 4 octobre prochain à 14 h 30 (immédiatement après la rencontre du comité formation).

La constitution du comité sera possiblement modifiée étant donné que certaines personnes font déjà partie de plus d'un comité.

#### **11.1.1. Nouveau rôle du MERN dans le contexte du 9-1-1 PG - suivi**

À titre d'entité gouvernementale désignée comme agrégateur des données d'adresses dans le cadre du déploiement du réseau 9-1-1 PG, le MERN valide actuellement une application adaptée et compatible avec les municipalités.

## **12. Suivi comité du MAMH**

### **12.1. Présentation des résultats du MAMH au comité directeur concernant le financement du service 9-1-1**

M<sup>me</sup> Raïche a récemment assisté à une présentation de M<sup>me</sup> Erika Desjardins Dufresne faisant état du résultat de leurs travaux concernant le financement du service 9-1-1 par la taxe municipale.

- Les résultats montrent que certains centres sont profitables, d'autres sont déficitaires.
- Le coût total du 9-1-1 serait de 60,1 millions de dollars. De cette somme, 85 % sont attribuées aux salaires et avantages sociaux des employés.
- Les résultats seraient moins probants au niveau des coûts associés au 9-1-1 PG.
- Les principes comptables d'amortissement n'ont pas été appliqués et les coûts n'incluent pas l'indexation.
- Presque toutes les provinces canadiennes, sauf le Québec, ont doublé la taxe pour le 9-1-1. Nul ne dit que cette taxe doit couvrir la totalité des coûts.
- Des scénarios de financement seront déposés au prochain gouvernement.

## **13. Dossier MSP**

### **13.1. Table plénière – suivi**

La sécurité du réseau (cybersécurité) était la principale préoccupation évoquée lors de la présentation faite par Bell. L'entreprise ne s'est pas positionnée quant aux exigences requises au-delà de ce qui est déjà prévu à l'entente 9-1-1 PG. Il appartient aux autorités 9-1-1 d'évaluer leurs risques et de définir le niveau de sécurité qu'il juge approprié.

### **13.2. Comité de travail sur la révision de la Loi/Règlement**

#### **13.2.1. Résolution – nommer un représentant de Montréal en remplacement de Jonathan Leduc**

Il est convenu de reporter la nomination d'un représentant du SPVM. M<sup>me</sup> Raïche validera auparavant le remplacement par M<sup>me</sup> Émilie Gagnon.

### **13.3. Capsules – DCOM – suivi**

M<sup>me</sup> Aubé n'a pas reçu d'information supplémentaire depuis la dernière rencontre. Elle assurera un suivi auprès de la responsable.

## **14. Comité de veille technologique et réglementaire (Agence) – suivi**

Six fournisseurs (Versaterm/Komutel, Motorola, Solacom, Intrado, Intergraph, fournisseur à confirmer) participent actuellement aux tests EIDO du 9-1-1 PG.

Un protocole a été signé entre les différents réseaux cellulaires advenant une panne telle que vécue par Rogers récemment.

Le 9-8-8 entrera en fonction le 22 novembre 2023. Il s'agit d'une redirection vers le 1-866-APPELLE : une ligne de prévention du suicide.

Google et Apple devaient s'arrimer à l'égard de la gestion des données GPS requises par les centres 9-1-1. Le projet a été reporté.

Aux États-Unis, le 9-1-1 a récemment été assuré en télétravail. Même s'il y a plusieurs enjeux à considérer, cet exemple démontre pour plusieurs administrateurs de l'ACUQ, que le télétravail permettait de pallier aux débordements d'appels, d'éviter les délais liés au transport lors d'événements générant un volume d'appels requérant rapidement des ressources supplémentaires et pourrait également contribuer à réduire l'enjeu de la main-d'œuvre en permettant une conciliation famille-travail.

## **15. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)**

M. Bédard n'a pas assisté à la dernière réunion du MERN. Une rencontre est prévue demain.

### **15.1. Comité tactique 9-1-1 PG – suivi**

Ce point ne fut pas abordé.

**16. Varia**

Aucun ajout au varia.

**17. Levée**

R22-09-39

Il est proposé par M. Pascal Roberge, secondé par M. Sébastien Bédard et unanimement résolu de lever la rencontre à 11 h 24.



Carole Raïche  
Présidente



Danny Bastien  
Secrétaire-trésorier